2016 - 114

VILLE D'AVRILLE – 49240
Séance du Conseil Municipal du 3 novembre 2016

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT SUPERIEURE A 23 000 €
Décision spécifique d'attribution 2016

Madame HOUSSIN-SALVETAT expose :

Par ordonnance n°2005-1027, le Ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire a modifié le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment en matière d'attribution des subventions. Le nouvel article L.2311-7 précise que « l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget ». Toutefois, cette obligation ne concerne que les subventions supérieures à 23 000 €.

Le conseil municipal du 22 septembre 2016, par Décision Modificative de Crédit n°2, ayant acté une subvention complémentaire de 4500€ pour la MJC dans le cadre de son anniversaire, je vous propose de récapituler ci-dessous l'ensemble des subventions attribuées pour la MJC pour l'année 2016 :

BP 2016 :	
MJC – Politique jeunesse	144 526 €
Maison des Jeunes et de la Culture	23 154 €
MJC – Centres aérés	5 000 €
DMC n°2	
MJC subvention complémentaire	4 500 €
TOTAL	177 180 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** le versement des subventions de fonctionnement à l'association listée précédemment.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme,
Avrillé, le 3 novembre 2016
Le Maire

Pour le Maire et par délégation
Caroline HOUSSIN-SALVETAT
Adjointe au Maire
Chargée des Finances, de l'Économie et de l'Emploi

Accusé de réception en préfecture
049-214900151-20161103-2016-114-DE
Date de télétransmission : 08/11/2016
Date de réception préfecture : 08/11/2016

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
COMMUNE D'AVRILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE 2016

L'an deux mil seize, le 3 Novembre, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à l'hôtel de ville en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de Marc LAFFINEUR, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Emmanuelle CROCHEMORE, Caroline HOUSSIN-SALVETAT, Philippe HOULGARD, Philippe BOLO, Adjoints.

Mesdames et Messieurs Jean-François DUPIC, Alain DELETRE, Jules TRIBONDEAU, Annick PICAULT, Augustin VANBREMEERSCH, Alix CRÉZÉ, Karen GALLOP HUMEAU, Claude CAILLARD, Johann DANTANT, Patrick GRISILLON, Ludovic BOULEAU, Danielle MORAIN, Pierrette MANNO, Cécile HÉRISSON, Roger GAUTIER, Chantal LE RAY-DEMAURE, Jean-Paul XHAARD, Blandine ADAMCZUK-ALLARD, Alain LAURENT, Martine LEMAIRE, **Conseillers Municipaux.**

Secrétaire de Séance : Alix CRÉZÉ

Pouvoirs

Annie DARSONVAL avait donné pouvoir à Philippe HOULGARD
Éric BRETAULT avait donné pouvoir à Emmanuelle CROCHEMORE
Laurent PRÉTROT avait donné pouvoir à Caroline HOUSSIN-SALVETAT
Bénédicte ANTIER avait donné pouvoir à Alain DELETRE
Michel GENDRE avait donné pouvoir à Philippe BOLO
Dian RUTTEN avait donné pouvoir à Jules TRIBONDEAU
Réjane MARIE avait donné pouvoir à Jean-François DUPIC
Catherine JAMIL avait donné pouvoir à Jean-Paul XHAARD

Accusé de réception en préfecture
049-214900151-20161103-2016-114-DE
Date de télétransmission : 08/11/2016
Date de réception préfecture : 08/11/2016